



Les décisions du Bureau en bref

13 avril 2017

Parc naturel régional du Pilat 13 avril 2017

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

L'ACTUALITE DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMES PAR LE PARC :

Le Comité de pilotage « Contrat Corridors Ecologiques » co-présidé par la Région et le Parc s'est réuni le 23 mars à Echalas avec une visite de trois sites sur lesquels ont été réalisées des actions de restauration de mares, de préservation du réseau de landes à busard cendré ou de pelouses sèches.

DEMANDES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIONS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PARC DU PILAT

Le Bureau a validé :

- une première version du plan de financement pour l'organisation, dans le Pilat, du Congrès des Parcs naturels régionaux de France en octobre 2018 afin d'obtenir, dans un premier temps un accord de principe pour un soutien financier de la Région et du Département de la Loire.
- des demandes de subvention auprès du Département de la Loire et de l'Europe (Programme LEADER) pour l'animation de la Charte forestière du territoire du Pilat.

- Une demande de financement auprès de la Région pour l'acquisition de droits d'auteur pour une œuvre cinématographique et documentaire sur les observatoires photographiques du paysage dont celui du Pilat.
- Une demande de financement auprès du Département de la Loire dans le cadre de son appel à partenariat Milieux naturels pour la réalisation d'un aménagement d'accueil du public sur le site de la Tourbière de Gimel.
- Un nouveau plan de financement pour une opération déjà validée en avril 2015 relative à des actions valorisant et développant des pratiques agro-écologiques en viticulture.
- Une demande de soutien financier auprès de la Région pour l'acquisition d'équipements et de matériels et la réalisation de travaux dans deux propriétés du Parc (Maison du Parc et Ermitage) afin d'améliorer l'accueil du public.

DEMANDES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIONS PORTÉES PAR D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'appel à projet « ensemble, changeons d'ère » lancé en décembre 2015 auprès des associations et collectifs, le Bureau a décidé d'apporter son appui aux demandes de soutien régional (convention d'objectifs Parc-Région) :

- de la Maison de la semence de la Loire pour la création d'une banque de graines locales
- de l'association « Monnaie locale du Pilat » pour ses dépenses de préfiguration et de mise en œuvre d'une monnaie complémentaire sur le Pilat
- des Bravos de la Nuit pour le montage du documentaire vidéo retraçant la création du projet théâtral et participatif « Migration »

Le Bureau a également proposé à la Région, via la convention d'objectifs Région-Parc, de soutenir financièrement l'acquisition de matériels professionnels visant à renforcer l'activité de l'association Les4Versants.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau a décidé :

- le renouvellement la convention de partenariat avec la Commune de St Régis du Coin et le Département de la Loire pour la préservation et la mise en valeur de la tourbière de Gimel.
 - la mise en place d'un groupement de commandes avec la Commune de Bourg-Argental et la Communauté de communes des Monts du Pilat pour les travaux de rénovation de la Maison du Chatelet, le Parc étant propriétaire des éléments scénographiques.
 - les principes sur lesquels une nouvelle programmation culturelle du Parc se mettra en œuvre en lieu et place de Concerts en balades et Scènes aux champs que le Parc n'a plus les moyens de faire perdurer en l'état. Elle se fera en lien avec les acteurs culturels locaux intéressés et les communes.
- le Parc a été sollicité le 11 avril pour avis par la Préfecture de la Loire s'agissant de la demande d'autorisation au titre des installations classées soumises à la protection de l'environnement déposée par la SAS des Ailes de Taillard pour son projet éolien sur Burdignes et Saint-Sauveur-en-rue. L'avis sera validé en Bureau prochainement.
 - le Parc tiendra un stand lors de « Vins et Rigottes en fête » à Condrieu le 1er mai.
 - le projet « Nouveaux ateliers du Dorlay » a été lancé le 12 avril. Cinq entrepreneurs du textile ou de l'accessoire de mode ont déjà fait part de leur intérêt pour une installation dans la vallée du Dorlay.
 - Dans le cadre des 50 ans des Parcs, la Fédération des Parcs a demandé à l'Université Grenoble-Alpes de réaliser une étude sur la valeur spécifique des Parcs. Une enquête par mail est lancée auprès de 100 personnes par Parc.
 - la Maison du Parc accueille du 19 avril au 1er juin une exposition sur les observatoires photographiques du paysage labellisés par le Ministère en charge de l'écologie, dont celui du Pilat.
 - Sous le mentorat du Parc, plusieurs campagnes de financement participatif sont ou vont être prochainement lancées dont celle de la Commune de Chavanay pour une fresque murale, celle d'un Savonnier à Pélussin, celle de l'Association du patrimoine pirailon pour la création d'un jeu de l'oie, celle du Centre agro-écologique de la Rivoire à St Julien Molin Molette ...

PARC DU PILAT ET RÉSEAUX

Le Bureau a validé la candidature du Pilat à l'intégration au réseau Eau et Bio animé par la Fédération nationale d'agriculture biologique.

POINTS D'INFORMATION :



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcdPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr